

TAUX APPLICABLES POUR LES CONTRIBUTIONS UNITAIRES

Action Clé 1- Mobilité des individus pour le secteur de l'Enseignement et la formation professionnels (EFP)

– Projets Accrédités pour les apprenants et le personnel (AC121) – Appel à propositions 2022

1. Frais de voyage

Distances	Moyen de transport standard	Moyen de transport écoresponsable
Entre 10 et 99 Km	23 € par participant	
Entre 100 et 499 Km	180 € par participant	210 € par participant
Entre 500 et 1999 Km	275 € par participant	320 € par participant
Entre 2000 et 2999 Km	360 € par participant	410 € par participant
Entre 3000 et 3999 Km	530 € par participant	610 € par participant
Entre 4000 et 7999 Km	820 € par participant	
8000 Km ou plus	1500 € par participant	

Nota Bene : le calcul des distances s'entend au sens de **la distance à vol d'oiseau** entre ville de départ (A) et ville d'arrivée (B) des mobilités. **Seul l'aller est pris en compte** dans le calcul de la distance. **Néanmoins, le montant affiché tient compte de l'aller et du retour.**

Le calculateur de distance fourni par la Commission européenne est celui que vous devez utiliser pour définir la tranche kilométrique applicable : https://ec.europa.eu/programmes/erasmus-plus/resources/distance-calculator_fr.

2. Contribution aux frais de séjour

	Groupe de pays d'accueil pour les Etats membres de l'UE et pays tiers associés au Programme	Mobilité du personnel – taux journalier	Mobilité des apprenants – taux journalier
Groupe 1	Danemark, Finlande, Irlande, Islande, Liechtenstein, Luxembourg, Norvège, Suède.	119 €	53 €
Groupe 2	Allemagne, Autriche, Belgique, Chypre, Espagne, Grèce, Italie, France, Malte, Pays-Bas, Portugal.	106 €	46 €
Groupe 3	Bulgarie, Croatie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Macédoine du Nord, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Slovaquie, Turquie.	92 €	39 €

	Groupe de pays d'accueil pour les pays tiers non associés au Programme	Mobilité du personnel – taux journalier	Mobilité des apprenants – taux journalier
Groupe 1	Japon, Israël, Corée du Sud, Géorgie, Argentine, Arménie, Angola, Arabie saoudite, Koweït, États-Unis, Royaume-Uni, Suisse, Bahreïn, Azerbaïdjan, Soudan, Saint-Christophe-et-Niévès, Saint-Vincent & Grenadines, Émirats arabes unis, Hong Kong, Liban, Viêt Nam, Mexique, Taiwan, Moldavie, Malaisie, Tanzanie, Canada, Singapour, Australie, Thaïlande, Îles Féroé.	119 €	53 €
Groupe 2	Inde, Kazakhstan, Brésil, République démocratique du Congo, Chili, Nigeria, Ouganda, Liberia, Djibouti, République populaire démocratique de Corée, Ouzbékistan, Turkménistan, République dominicaine, Jamaïque, Biélorussie, Libye, Syrie, Cuba, Yémen, Kenya, Rwanda, Seychelles, Antigua-et-Barbuda, Brunei, Monténégro, Malawi, Barbade, Sainte-Lucie, Grenade, Dominique, Uruguay, Albanie, Chine, Philippines, Pérou, Venezuela, Panama, Ghana, Tchad, Guyana, Égypte, Maroc, Kiribati, Oman, Bosnie-Herzégovine, Iran, Mozambique, Sénégal, Maurice, Qatar, Andorre, Jordanie, Indonésie, Laos, Afrique du Sud, Éthiopie, Bangladesh, Équateur, Paraguay, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Sierra Leone, Gabon, Haïti, Bahamas, Papouasie – Nouvelle-Guinée, Micronésie, Ukraine, Kirghizstan, Russie, Monaco, Saint-Marin, Palestine, État de la Cité du Vatican.	106 €	46 €
Groupe 3	Népal, Maldives, Tadjikistan, Nicaragua, Zambie, Guinée, Congo, Botswana, Belize, Samoa, Îles Marshall, Palau, Tuvalu, Nauru, Îles Cook, Niue, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Bhoutan, El Salvador, Suriname, Guatemala, Honduras, Somalie, Trinité-et-Tobago, Algérie, Colombie, Gambie, Fidji, Îles Salomon, Vanuatu, Cambodge, Zimbabwe, Burundi, Mongolie, Cameroun, Timor-Oriental, Sri Lanka, Madagascar, Mali, Togo, Sao Tomé-et-Principe, Tonga, Bolivie, Bénin, Lesotho, Macao, Tunisie, Iraq, Burkina Faso, Guinée équatoriale, République centrafricaine, Guinée-Bissau, Namibie, Comores, Érythrée, Myanmar, Afghanistan, Niger, Mauritanie, Cabo Verde, Kosovo, Eswatini, Soudan du Sud.	92 €	39 €

Nota Bene : le montant par jour est calculé comme suit :

- Jusqu'au 14^{ème} jour d'activité : le montant indiqué dans le tableau ci-dessous par jour et par participant ;
- A partir du 15^{ème} jour d'activité : 70% du montant indiqué dans le tableau ci-dessous par jour et par participant.

Les mêmes taux s'appliquent aux accompagnateurs.

3. Contribution à l'organisation du projet

Type d'activité	Montant par participant
Mobilité du personnel pour des cours et des formations	100 € par participant
Expert invité	100 € par participant
Enseignant ou éducateur accueilli en formation	100 € par participant
Participation à des concours de métier	100 € par participant

Type d'activité	De 1 à 100 participants	Au-delà de 100 participants
Mobilité d'apprentissage de courte durée des apprenants de l'EFP	350 € par participant	200 € par participant additionnel
Mobilité du personnel pour une période d'observation en situation de travail, une mission d'enseignement ou de formation	350 € par participant	200 € par participant additionnel

Type d'activité	Montant par participant
Mobilité d'apprentissage de longue durée des apprenants de l'EFP (ErasmusPro)	500 € par participant
Participation à toute activité avec les pays partenaires	500 € par participant

Nota Bene : Les accompagnateurs et le personnel effectuant des visites préparatoires ne sont pas considérés comme des participants aux activités de mobilité à des fins d'apprentissage et ne sont pas pris en compte pour le calcul du soutien organisationnel.

4. Frais d'inscription

Taux appliqué : 80 € par jour par participant et 800 € maximum par personnel participant au projet.

5. Soutien à l'inclusion pour les organismes

Taux appliqué : 100 € par participant pour les coûts liés à l'organisation d'activités de mobilité pour les participants ayant moins d'opportunités.

6. Visites préparatoires

Taux appliqué : 575 € par participant, avec un maximum de trois participants par visite.

7. Soutien linguistique

Taux appliqué : 150 € par participant éligible pouvant bénéficier d'un soutien linguistique en ligne mais ne pouvant pas en bénéficier en raison de l'indisponibilité de la langue ou du niveau approprié.

En complément : 150 € par participant à une mobilité de longue durée (ErasmusPro).

Nota Bene : Un soutien linguistique individuel n'est pas prévu pour le personnel participant à une activité de mobilité de moins de 31 jours.